



Institut de Formation en Soins Infirmiers

Centre Hospitalier Charles Perrens



Le 22/05/24

OBJET : ADMISSION PARCOURSUP / FPC – DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Vous avez été admis à l'IFSI de Charles Perrens, votre admission est conditionnée par la constitution de dossiers à nous adresser :

- DOSSIER 1 MEDICAL
- DOSSIER 2 DRH
- DOSSIER 3 I.F.S.I.
- DOSSIER 4 BOURSES (en ligne « Mes démarches en Nouvelle-Aquitaine »)
- DOSSIER 5 INSCRIPTION UNIVERSITAIRE (en ligne)
- DOSSIER 6 Demande de dispense d'unité d'enseignement (uniquement pour les personnes souhaitant faire la demande)
- DOSSIER 7 Diplômes étrangers (uniquement pour les personnes concernées)
- DOSSIER 8 BDE (Cf : fiches BDE à titre d'information)

Les documents relatifs à ces dossiers sont à télécharger sur le site : <http://iform.ch-perrens.fr> rubrique : Institut en Soins Infirmiers/Formation-Admission/Résultats et Dossier d'inscription

- 1- Les candidats admis par la voie FPC ont jusqu'au 8 juillet 2024 00h00, cachet de la poste faisant foi pour adresser l'ensemble des dossiers
- 2- Les candidats Parcoursup qui ont accepté une proposition d'admission entre le 30 mai 2024 et le 12 juillet 2024 inclus ont jusqu'au 19/07/2024 12h00, cachet de la poste faisant foi, pour adresser l'ensemble de ces dossiers
- 3- Les candidats Parcoursup qui ont accepté une proposition d'admission entre le 12 juillet et le 18 août 2024, ont jusqu'au 23 août 2024 12h00, cachet de de la poste faisant foi, pour adresser l'ensemble de ces dossiers.

Au-delà du 19 août l'inscription administrative se fait dans les plus brefs délais après acceptation de toute proposition en raison de la pré-rentree fixée le 23 août 2024.

Adresse d'envoi des documents :

I.F.S.I. C.H. Charles Perrens
121 rue de la Béchade
CS 81285
33076 BORDEAUX CEDEX

Si la direction de l'Institut constate l'usage de fausse déclaration sur la plateforme Parcoursup ou autre, l'admission sera annulée

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

N.B : Pré-rentree obligatoire : le 23 août 2024 à 9h00 (prévoir un pique-nique) - Rentrée : 2 septembre 2024 à 9h00

Accès : 146, rue Léo Saignat 33076 Bordeaux

Tram Ligne A (arrêt CHU Pellegrin) - Bus : 24 – 73

121, rue de la Béchade CS 81285 - 33076 BORDEAUX CEDEX
Ligne directe Institut : 05.56.56.34.31 - Mél : secretariat.ifsich-perrens.fr

Version 22/05/2024